



## **SAGE intègre le réseau européen des spécialistes de la douane, EurTradeNet**

Partenaire au quotidien de plus de 900 entreprises dans le secteur du transport de fret et des professionnels du dédouanement, Sage propose des solutions expertes pour chacun de ces métiers.

EurTradeNet a construit un réseau pour le développement de services transeuropéens pour la douane et le commerce international. Ce réseau regroupe les principaux éditeurs de solutions logicielles pour le dédouanement en Europe, chacune des sociétés participantes équipant son marché local.

**Sage a intégré le réseau EurTradeNet depuis le 1<sup>er</sup> mars 2009 et devient, dans le cadre de cette collaboration, le représentant EurTradeNet pour la France.**

*« Depuis sa création il y a plus de cinq ans, EurTradeNet ajoute les nouveaux membres étape par étape. Les principales sociétés agissent dans leur pays respectif en proposant des solutions d'informations et de communication pour les organisateurs de transport et les chargeurs. Les éditeurs gardent la confiance de leur autorité nationale des douanes en s'adaptant aux règles et aux procédures convenues pour l'échange d'informations spécialisées »,* précise Madame Maité MIRET, Coordinatrice Globale d'EurTradeNet.

EurTradeNet possède une plateforme d'échange européenne afin de faciliter le dédouanement entre les différents pays de l'UE, mais également extracommunautaire. L'information est alors partagée entre les différents partenaires.

*« EurTradeNet est un réseau unique de connaissance dans le secteur des douanes. Ses membres sont des éditeurs experts ayant une position locale forte sur leur marché. Depuis longtemps, ils savent traiter les problèmes liés à la douane et proposer des solutions certifiées et entièrement à jour. Ils sont aussi enclins à innover grâce à des collaborations avec d'autres acteurs du secteur. Ce sont les points principaux qu'EurTradeNet recherche en ajoutant de nouveaux membres et les raisons pour lesquelles la société Sage a été choisie pour étendre le réseau à une région cruciale comme la France »,* ajoute Maité MIRET.

EurTradeNet recherchait depuis plusieurs mois un éditeur en France capable de proposer les services recherchés et Sage, grâce à la solution innovante Sage DOUANE DELT@, a été le seul capable de répondre aux exigences demandées.

Pour Sage, cette intégration représente l'opportunité de confirmer sa place de premier acteur du marché du transport, de la logistique et du dédouanement en offrant à toutes les entreprises françaises, mais aussi aux plus grands acteurs européens, des solutions complètes pour le dédouanement, en France comme en Europe.

« Cette adhésion au réseau EurTradeNet est pour Sage la continuité du travail accompli depuis de nombreuses années comme spécialiste des solutions pour le dédouanement auprès des commissionnaires et des industriels. Notre savoir-faire, reconnu en France, devient européen et nos clients seront les premiers à bénéficier de notre intégration à EurTradeNet », ajoute André BRUNETIERE, directeur général de Sage pour les Activités Transport, Logistique & Professionnels de la Douane.

Cette participation est également la suite des travaux réalisés par Sage depuis près d'un an dans l'accompagnement des sociétés candidates aux statuts d'Opérateur Economique Agréé<sup>1</sup> (OEA) sur le contrôle et la traçabilité de l'information.

A l'aide de sa solution Sage DOUANE DELT@ (procédures Delta et NSTI), Sage offrait déjà à ses clients la possibilité de saisir et transmettre leurs opérations de dédouanement sur le territoire français (métropole + DOM) et propose à présent un service de cette nature sur l'ensemble de l'Union Européenne.

« Le réseau EurTradeNet est fier d'avoir Sage comme membre. Sage a investi à nos côtés pour être conforme avec les technologies innovatrices qui font des interconnexions transnationales une réalité. Sage a démontré à chaque instant une grande capacité à collaborer. Les mois qui viennent seront consacrés à assurer une intégration complète des normes et nomenclatures françaises, ainsi qu'à l'amélioration de la plateforme commune d'échange développée par EurTradeNet (appelé UIDS).

A l'issue de cette phase, les clients finaux auront la possibilité de traiter quotidiennement leurs opérations commerciales et d'accéder à leurs environnements internationaux par les solutions sécurisées et personnalisées », conclut Maité MIRET.

A propos de Sage :

**Sage Activité Transport & Logistique** est une entité de Sage en France, dédiée au marché du Transport, de la Logistique et de la Douane, qui propose aux professionnels de ce secteur une offre experte et globale, couvrant les processus métiers et l'ensemble des besoins applicatifs des entreprises : compta, paie, CRM...

Sage conçoit, édite et commercialise des logiciels de gestion d'entreprise et des services associés pour accroître leur performance. Afin de garantir une gestion en toute sérénité à ses 5,8 millions de clients dans le monde, Sage s'appuie sur l'expertise de ses 14 500 salariés, sur son réseau de 30 000 partenaires revendeurs et sur plus de 40 000 experts comptables, prescripteurs de ses solutions. Sage propose des produits et services en adéquation avec les différentes fonctions de l'entreprise et avec le niveau de développement des organisations. Grâce à ses investissements en R&D et à la veille réglementaire, Sage anticipe les évolutions légales, fiscales et technologiques pour assurer à ses clients un haut niveau de service et d'assistance. Son chiffre d'affaires dans le monde en 2008 s'élève à 1,696 Md€ (+7% par rapport à 2007).

En France, Sage compte 550 000 clients, 2 500 salariés, et son chiffre d'affaires s'élève à 306 M€ (+16%). Pascal Houillon, Président de Sage en France, a fondé le 23 septembre 2008 l'Institut Sage afin de contribuer au développement des PME en France.

[www.sage.com](http://www.sage.com)

Pour toutes questions ou demandes d'informations complémentaires, veuillez contacter :

**3d Communication :**

Dora DELAPORTE / Bastien PALERMO

[ddelaporte@3dcommunication.fr](mailto:ddelaporte@3dcommunication.fr)

[bpalermo@3dcommunication.fr](mailto:bpalermo@3dcommunication.fr)

Tél. : 01 46 05 87 87

**Sage :**

Pascale MINJOLLE

[pascale.minjolle@sage.com](mailto:pascale.minjolle@sage.com)

Tél : 0825 322 362

<sup>1</sup> Le statut d'OEA, entré en vigueur le 1er janvier 2008, est valable dans l'ensemble de l'Union européenne et permet de distinguer les opérateurs communautaires les plus fiables, dans une logique de labellisation qualité. Il donne lieu, selon l'option choisie par le demandeur, à la délivrance de trois certificats distincts

- certificat AEO simplifications douanières ;
- certificat AEO sécurité/sûreté ;
- certificat AEO simplifications douanières et sécurité/sûreté qui cumule les caractéristiques et les avantages des deux précédents certificats.

Pour plus de précisions, consulter le site [des douanes](http://des.douanes) françaises.